

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 7405**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Conducteur de matériel de collecte ou de nettoyage ou assainissement

Nouvel intitulé : Conducteur de matériel de collecte ou de nettoyage ou assainissement

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
GIP FCIP de Toulouse	Directrice

### Niveau et/ou domaine d'activité

**V (Nomenclature de 1969)**

**3 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

343t Nettoyage de locaux, décontamination des locaux hospitaliers et industriels, assainissement urbain

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Conducteur de Matériel de Collecte ou de Nettoyage ou d'Assainissement est un professionnel qualifié qui :

- Conduit des véhicules poids lourd de collecte et transport de :
  - déchets municipaux (provenant des ménages et des collectivités) en porte à porte ainsi qu'en points d'apport volontaire (colonnes à verre, journaux magazines, ...),
  - déchets provenant des activités professionnelles : déchets industriels, déchets dangereux
- Conduit des véhicules de nettoyage : balayeuses et laveuses poids lourd.
- Conduit des véhicules et effectue des opérations d'assainissement. Il collecte et transporte des déchets liquides issus de l'entretien des réseaux d'assainissements des collectivités, des industriels et des particuliers ainsi que les déchets liquides issus des activités industrielles.

Il exerce ainsi une des 3 fonctions distinctes : collecte ou nettoyage ou assainissement. Ce qui distingue chacune des fonctions, c'est la nature du déchet collecté et le type de matériel utilisé.

Le conducteur :

1. Prépare son intervention selon les instructions de son responsable hiérarchique et les procédures en vigueur (procédures réglementaires et internes à l'entreprise)
2. Conduit un véhicule poids lourd
3. Réalise son intervention avec des matériels et outils spécifiques aux prestations (collecte ou nettoyage ou assainissement) et selon les procédures en vigueur
4. Réalise les opérations de contrôle, d'entretien du véhicule et de «reporting» à la fin de son intervention [retour au dépôt]

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Entreprises privées spécialisées dans les « services à l'environnement » en activité principale ou accessoire, collectivités territoriales, entreprises de transports spécialisées dans le transport de déchets industriels, compagnie des eaux (pour la fonction assainissement), sociétés du secteur des travaux publics (pour la fonction nettoyage), entreprises de traitement de produits chimiques (pour la fonction collecte).

- Conducteur de matériel de collecte de déchets ménagers ou de déchets industriels
- Conducteur de matériel de nettoyage
- Conducteur de matériel d'assainissement

- Chauffeur poids lourd spécialisé dans la collecte de déchets industriels

### Codes des fiches ROME les plus proches :

N4105 : Conduite et livraison par tournées sur courte distance

K2303 : Nettoyage des espaces urbains

### Réglementation d'activités :

Etre titulaire de : - Permis de conduire «Poids Lourd» (permis C)

-« Formation Initiale Minimum Obligatoire » à la sécurité (FIMO) recyclée tous les 5 ans par la «Formation Continue Obligatoire à la Sécurité» (FCOS).

Ces exigences constituent un pré requis incontournable pour acquérir le titre.

- Certificat de formation pour le transport de marchandises dangereuses (formation obligatoire au titre de l'ADR -Accord européen relatif au

transport de marchandises dangereuses par route, dit ADR-), dans le cas où le conducteur doit assurer des prestations de collecte et de transport de déchets dangereux.

- CACES -Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité-. Recommandation R. 390 en fonction du type de collecte.

-Sauveteur Secouriste du Travail (SST) recommandé

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

La certification, après un parcours de formation, comprend plusieurs composantes :

- Composante primordiale : des mises en situation professionnelle en cours ou en fin de formation correspondantes à chacune des 4 principales activités du métier et prenant en compte les spécificités liées à la nature des prestations (collecte ou nettoyage ou assainissement)
- Composante complémentaire : des tests de connaissances qui concourent à évaluer les capacités des candidats
- Composante de synthèse : une évaluation en situation de travail réel, effectuée conjointement par le tuteur et un formateur, qui permet de juger globalement la conformité ou non-conformité des comportements professionnels et notamment au regard de la sécurité (la sienne ou celle d'autrui).
- Entretien avec le jury

Pour la VAE, la certification s'appuie sur :

- un dossier ('livret 2 Education Nationale') décrivant les activités au regard du « cœur de métier » et des situations professionnelles caractéristiques
- un entretien avec le jury

#### Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	Le jury de 6 personnes est présidé par le Directeur des Etudes du CAFOC. Il est composé à parts égales de : - Tuteurs en entreprise et formateurs intervenant en formation - Professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et salariés après consultation des organisations représentatives - Hommes et femmes
Après un parcours de formation continue	X	Le jury de 6 personnes est présidé par le Directeur des Etudes du CAFOC. Il est composé à parts égales de : - Tuteurs en entreprise et formateurs intervenant en formation - Professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et salariés après consultation des organisations représentatives - Hommes et femmes
En contrat de professionnalisation	X	Le jury de 6 personnes est présidé par le Directeur des Etudes du CAFOC. Il est composé à parts égales de : - Tuteurs en entreprise et formateurs intervenant en formation - Professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et salariés après consultation des organisations représentatives - Hommes et femmes
Par candidature individuelle	X	Le jury de 6 personnes est présidé par le Directeur des Etudes du CAFOC. Il est composé à parts égales de : - Tuteurs en entreprise et formateurs intervenant en formation - Professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et salariés après consultation des organisations représentatives - Hommes et femmes

Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X	Le jury de 6 personnes est présidé par le Directeur des Etudes du CAFOC. Il est composé à parts égales de : - Tuteurs en entreprise et formateurs intervenant en formation - Professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et salariés après consultation des organisations représentatives - Hommes et femmes
---------------------------------------------	---	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 8 juillet 2009 publié au Journal Officiel du 21 juillet 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau V, sous l'intitulé Conducteur de matériel de collecte ou de nettoyage ou assainissement avec effet au 21 juillet 2009, jusqu'au 21 juillet 2014

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

##### Autres sources d'information :

<http://www.greta.ac-toulouse.fr>

##### Lieu(x) de certification :

GIP FCIP 1, Allée des pionniers de l'aéropostale  
31400 Toulouse

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

- Campus VEOLIA Environnement de Jouy-Le-moutier (93) - Campus VEOLIA Environnement VE Atlantique : Nantes et Tarbes
- Autres Campus
- GRETA

##### Historique de la certification :

**Certification suivante :** Conducteur de matériel de collecte ou de nettoyage ou assainissement